

Paris, le 15 juillet 1809.

M



NOUS avons l'honneur de vous faire part de la Société que nous venons de former sous la raison de FULCHIRON AINÉ ET COUSTOU, pour faire la commission d'achat et de vente de tous les articles qui ont cours sur cette place.

Notre Sieur FULCHIRON AINÉ, ci-devant associé des maisons *Fulchiron frères* de Lyon, et *Fulchiron et C<sup>nie</sup>* de Paris, et notre Sieur PHILIPPE COUSTOU, associé de la Maison *Coustou et C<sup>nie</sup>* de Paris pendant qu'elle existoit, réunissent leur expérience et leurs moyens pour mériter votre confiance.

Nous nous flattons que notre ancienne manière de travailler peut aussi vous être présentée comme un garant de la fidélité avec laquelle nous remplirons les ordres que vous voudrez bien confier à nos soins.

Vous avez ci-après nos signatures sociales, ainsi que celle de monsieur *Bignan*, gendre de notre Sieur Fulchiron, auquel nous donnons notre procuration : nous vous prions d'en prendre note, pour n'ajouter foi qu'à elles seules.

Nous avons l'honneur de vous saluer,

Signature de M. FULCHIRON AINÉ.

*Fulchiron aîné & Coustou*

Signature de M. P. H. COUSTOU.

*Fulchiron aîné & Coustou*

Signature de M. BIGNAN, par procuration  
de MM. Fulchiron aîné et Coustou.

*P. P. Bignan  
Fulchiron aîné & Coustou*

Bue Helvétius, n°. 18.